

VILLE DE PLOUGASTEL DAOULAS

MARCHE PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :	Mairie de Plougastel-Daoulas Monsieur le Maire 1 rue Jean Fournier 80031 CS 29470 PLOUGASTEL DAOULAS Tél. : 02 98 37 57 57 Fax : 02 98 37 57 50
Objet de marché :	Création d'un éclairage sportif sur le stade de Kerbrat 2
Type de procédure :	Marché de travaux passé selon une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics
Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats	le candidat devra, en application des articles 44 et 45 du code des marchés publics, produire l'ensemble des documents énumérés dans le règlement de la consultation.
Critères d'attribution :	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">- Prix : 50%- Valeur technique : 50%
Délai de validité des offres :	120 jours
Demande de dossiers de consultation	Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none">-téléchargement : http://www.e-megalisbretagne.org/-demande par mail : fanny.foll@mairie-plougastel.fr-fax : 02.98.37.57.50-courrier : Ville de Plougastel-Daoulas – Hôtel de Ville – 1 rue Jean Fournier – 80031 CS - 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
Date limite de réception des offres :	Le 04 novembre 2014 à 12h00
Mode de transmission des offres :	Les offres devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : Monsieur le Maire – Hôtel de Ville - Service des marchés publics - 1 rue Jean Fournier – 80031 CS -29470 PLOUGASTEL-DAOULAS.
Autres renseignements	<ul style="list-style-type: none">- unité monétaire du marché : euro- marché rédigé en français- lot unique- pas de tranche- pas d'options- les variantes sont autorisées- visite obligatoire- la commune de Plougastel-Daoulas se réserve la possibilité de négocier
Instance chargée des procédures de recours	Tribunal administratif de RENNES – 3 contour de la Motte - CS4416 – 35044 RENNES CEDEX
Date d'envoi de l'avis à la publication	Le 07 octobre 2014